

Présents : Patrick ALLARD, Michel FRUMILLON, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Michel FERRARIO, Sabine BAROU-MORRUGARES, Claude REYNAUD, Véronique VALET, André BOCHET, François ANDRE, Brigitte NUER, Gilbert PELLISSIER, Sandra FEAZ, Olivier POLAUD.

Absente : Marie-Claude DARBEL

Michel FRUMILLON est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal accepte de rajouter un point à l'ordre du jour



Ordre du jour

- 1 - Commissions communales
 - 2 - Désignation de délégués dans les différentes instances intercommunales
 - 3 - Délégations
 - 4 - Fixation des indemnités du maire et des adjoints
 - 5 - Renouvellement des membres du CCAS
 - 6 - Élection des délégués de l'AFP
 - 7 - Commission des impôts
 - 8 - Emploi de jeunes pendant les vacances
- Questions et informations diverses

DECISIONS

1 - Commissions communales

❖ Finances et économie

ALLARD Patrick, BAROU-MORRUGARES Sabine, BOCHET Danielle, PELLISSIER Gilbert, VALET Véronique.

Vote : unanimité

❖ Travaux et urbanisme

ALLARD Patrick, ANDRE François, BAROU-MORRUGARES Sabine, FRUMILLON Michel, NUER Brigitte, REYNAUD Claude.

Vote : unanimité

❖ Développement durable

BOCHET André, FRUMILLON Michel, NUER Brigitte, PELLISSIER Gilbert, POLAUD Olivier, REYNAUD Claude, VALET Véronique

Vote : unanimité

❖ Communication

BOCHET Danielle, FRUMILLON Michel, FERRARIO Michel, NUER Brigitte, VALET Véronique

Vote : unanimité

❖ Culture, animation et patrimoine

FEAZ Sandra, FERRARIO Michel, FRUMILLON Michel

Vote : unanimité

❖ Appel d'offres et adjudication

Titulaires : ANDRE François, PELLISSIER Gilbert, REYNAUD Claude

Suppléants : ALLARD Patrick, BAROU-MORRUGARES Sabine, FRUMILLON Michel

Vote : unanimité

2 - Désignation de délégués dans les différentes instances intercommunales

Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne pour représenter la commune :

❖ Syndicat Intercommunal d'Assainissement

Titulaires : ANDRE François, POLAUD Olivier

Suppléants : REYNAUD Claude, FRUMILLON Michel

Vote : unanimité

❖ Syndicat d'Alimentation et d'Aménagement des Eaux de Moyenne Maurienne

Titulaires : DURBET Yves, ANDRE François

Suppléants : BOCHET André, REYNAUD Claude

Vote : unanimité

❖ Communauté de Communes Cœur de Maurienne

Titulaires :

DURBET Yves : 14 voix ELU

BOCHET André : 13 voix ELU

BOCHET Danielle : 10 voix ELUE

PELLISSIER Gilbert : 3 voix

Suppléants :

NUER Brigitte : 14 voix ELUE

PELLISSIER Gilbert : 13 voix ELU

- ❖ **Membres proposés à la Communauté de communes Cœur de Maurienne pour représenter la commune d'Hermillon au SIRTOMM et au SPM :**

SIRTOMM

Titulaire : Claude REYNAUD

Suppléante : Sabine BAROU-MORRUGARES

Syndicat du Pays de Maurienne

Titulaire : Yves DURBET

Suppléant : André BOCHET

3 - Délégations

Danielle BOCHET expose que dans un souci de favoriser une bonne administration communale, les dispositions du code général des collectivités territoriales permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour la durée du mandat de confier à monsieur le maire certaines délégations.

Vote : à l'unanimité

4 - Fixation des indemnités du maire et des adjoints

Conformément à la loi, l'indemnité du maire représente 31 % de l'indice 1015 de la fonction publique soit 1159,79 € brut par mois et pour chaque adjoint 8,25 % de l'indice 1015 soit 308,65 € brut par mois.

Vote : à l'unanimité

5 - Renouvellement des membres du CCAS

Les représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration d'action sociale sont :

Danielle BOCHET, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sandra FEAZ, Véronique VALET.

6 - Élection des délégués de l'AFP

Le conseil municipal décide de nommer Claude REYNAUD membre titulaire et Yves DURBET membre suppléant.

Vote : à l'unanimité

7 - Commission des impôts

Yves DURBET communiquera la liste des membres désignés par les services fiscaux dans une prochaine réunion.

8 - Emploi de jeunes pendant les vacances

Le conseil municipal décide l'embauche de jeunes pendant la période de Pâques.

Vote : à l'unanimité

9 - Ligne de crédit

Danielle BOCHET, adjointe aux finances, propose de passer le montant de la ligne de trésorerie à 500 000,00 € afin de faciliter l'exécution du budget.

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette ouverture de crédit auprès du Crédit Agricole des Savoie.

Vote : à l'unanimité

10 - Mise en place d'un conseiller défense

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de nommer Michel FRUMILLON conseiller municipal en charge des questions de défense.

Vote : à l'unanimité



INFORMATIONS

Solid'art Maurienne nous informe que la remise en état des terrains a commencé le lundi 25 février, dans le cadre de la réintroduction de la culture viticole sur la commune.

QUILT ET CHIFFONS

Exposition de patchwork
le 31 mai 2008 et le 1er juin 2008
Salle polyvalente d'Hermillon,
de 10 h à 18 h.

CONCERT

La Lyre Grégorienne de
JARRIER et l'Ensemble à Vent de l'Isère
Salle polyvalente d'Hermillon
Samedi 26 avril 2008
à 20h30.

MEDIATHEQUE

Accueil d'une jeune étudiante de
l'IUT de Savoie Technolac, à la médiathèque d'Hermillon, à partir du 7 avril 2008 et pendant une période de 10 semaines.